

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 28 AVRIL à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 22 AVRIL 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - M. Bruno CASSEN - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Michel BREAN - Mmes Laure FAUDEMÉR - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES

POUVOIRS :

- M. Michel BREAN donne pouvoir à M. Serge BALAO
- Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Anne SERRE
- Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
- M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2016

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie donne rendez-vous pour la Semaine Européenne du développement Durable, qui aura lieu du 30 mai au 5 juin 2016.

Cette semaine est l'occasion pour les collectivités de :

- présenter leurs actions ou manifestations en faveur du développement durable
- sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition écologique
- apporter des solutions concrètes pour agir
- inciter chacun à adopter des comportements responsables.

En 2015, les villes de Dax et Saint-Paul les Dax ainsi que la Communauté d'Agglomération du Grand Dax avaient choisi de travailler ensemble pour proposer, grâce à une mutualisation des moyens, un programme éclectique, ouvert à différents publics. La collaboration est renouvelée et un programme a été élaboré qui est présenté en annexe.

Il conviendra que la Ville de Dax prenne à sa charge le paiement d'une prestation ainsi qu'une partie de la communication.

Le coût de l'opération pour la ville est estimé à 1500 €. Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2016 des différents services concernés. (Assemblées, Communication).

**SUR PROPOSITION DE MADAME ISABELLE RABAUD-FAVEREAU, CONSEILLERE
MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE la participation de la Ville de Dax à la Semaine Européenne du Développement Durable dans les conditions fixées ci-dessus et conformément au programme ci-joint

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce projet.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160428-25-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 29 Avril 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».